



**RAPPORT DE
L'INSTITUT DE NORMALISATION ET DE MÉTROLOGIE POUR LES
PAYS ISLAMIQUES (INMPI)
SUR
LE RENFORCEMENT DU COMMERCE INTRA-OCI
À SOUMETTRE À LA 37^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DU SUIVI DU COMITÉ
PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE
DE L'OCI (COMCEC)**

**Point de l'ordre du jour n° 4
Commerce intra OCI**

**Réunion virtuelle, République de Turquie
08-09 juin 2021**

INTRODUCTION

Ce rapport fournit un résumé des activités qui ont été menées par l'INMPI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC qui est soumis à la 37ème réunion du Comité de suivi du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'OCI, qui se tiendra de façon virtuelle les 8 et 9 juin 2021.

La période sous revue a été caractérisée par les efforts continus de l'Institut sur la mise en œuvre des domaines de coopération du COMCEC, en particulier dans le domaine du renforcement du commerce intra-OCI. Les activités de l'INMPI comportent de multiples volets et portent sur les principaux piliers de l'infrastructure de la qualité à savoir les normes, la métrologie et l'accréditation.

L'harmonisation des normes, de la métrologie et de l'accréditation est essentielle pour accélérer le développement des économies des pays musulmans. Ses utilisations favoriseront une compréhension commune dans tous les États membres. Un cadre commun de normes, de métrologie et d'accréditation permet d'éliminer les barrières commerciales et faciliter le commerce entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et le reste du monde.

L'INMPI a continué à travailler sur l'élaboration des normes communes indispensables au sein de l'OCI et a publié à ce jour 39 (trente-neuf) normes OIC/SMIIC, dont 16 portent sur les questions halal. 17 (dix-sept) Comités techniques et le Comité sur les normes d'évaluation de la conformité (CCA) de l'INMPI travaillent activement à l'élaboration de 42 nouvelles normes qui sont en phase de projet. Ces normes comprennent la norme OIC/SMIIC sur le tourisme halal qui a été publiée en décembre 2019, OIC/SMIIC 17-1:2020 Système de gestion de la chaîne d'approvisionnement halal - Partie 1: Transports - Exigences générales, OIC/SMIIC 18 : 2021 Système de management de la qualité— Exigences et OIC/SMIIC 22, Gélatine comestible halal - Exigences et méthodes d'essai publiées en 2020.

L'INMPI a organisé quatre programmes de formation sur les normes OIC/SMIIC relatives aux produits halal afin de favoriser l'utilisation commune des normes au sein de l'OIC. L'INMPI mène une série de formations axées sur la connaissance et la compréhension des normes OIC/SMIIC, des exigences et de la mise en œuvre. Simultanément, les formations sont également axées sur l'élaboration de normes. En outre, l'INMPI a récemment achevé le projet COMCEC PCM 2018-SMIIC-599 sur le thème « Accroître la sensibilisation du public aux questions halal dans les pays de l'OCI » pour sensibiliser les pays membres de l'OCI aux questions halal, à l'intention de divers publics, y compris les enfants, les jeunes et les adultes. Le projet comprend la publication de livres pour enfants, de bandes dessinées et la production de courts métrages.

Organisé chaque année, le 6ème Sommet mondial du halal s'est tenu cette année sous le thème « Halal pour tous, le halal sous tous ses aspects, de la production à la consommation ». Ce grand événement s'est déroulé pendant trois jours, du 21 au 23 décembre 2020, au Pullman Convention Center, et a été suivi en ligne depuis les quatre coins du monde. Il a été organisé par Discover Events pour le compte du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI).

L'INMPI travaille aussi au renforcement des capacités dans le domaine de la métrologie où plusieurs programmes de formation sont en cours de planification par le Conseil de métrologie de l'INMPI. Le renforcement de l'infrastructure de métrologie touche les 5 domaines de coopération

de la Stratégie du COMCEC à savoir : Le commerce, les transports et les communications, le tourisme, l'agriculture et la lutte contre la pauvreté.

I. RÉUNION DE LA HAUTE DIRECTION

Réunion du Conseil d'administration (CA)

L'INMPI a tenu sa 20ème réunion du Conseil d'administration (CA) de l'INMPI de manière virtuelle le 02 novembre 2020 et organisé par le Secrétariat général de l'INMPI.

Réunion de l'Assemblée générale (AG)

La 15ème réunion de l'Assemblée générale (AG) de l'INMPI s'est tenue de manière virtuelle le 3 novembre 2020 et a été organisée par le Secrétariat général de l'INMPI.

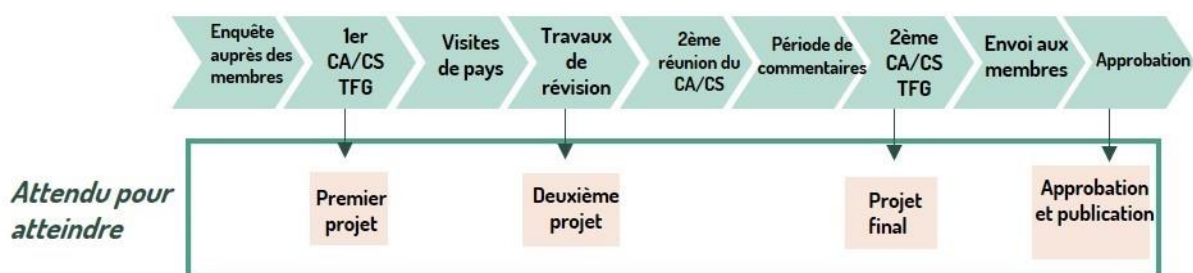
II. ACTIVITÉS DE STRATÉGIE

Généralités et mise en œuvre du Plan stratégique 2016-2020

L'INMPI a travaillé activement à la réalisation de tous les objectifs du Plan stratégique de l'INMPI 2016-2020.

Le Plan stratégique de l'INMPI 2016-2020 est achevé. Le conseil d'administration a créé un comité permanent, à savoir le Comité stratégique (CA/CS) en avril 2019. Ce comité -le Comité stratégique (CA/CS) de l'INMPI- a tenu sa 1ère réunion le 4 novembre 2019 à La Mecque, Royaume d'Arabie saoudite, et les membres du Comité stratégique ont établi un groupe de travail pour élaborer le Plan stratégique de l'INMPI 2021-2030.

Les préparatifs du Plan stratégique de l'INMPI 2021-2031 comprenant une vision et une mission décennales ont été entrepris par la 1ère réunion du groupe de travail du comité stratégique (CA/CS) qui s'est tenue du 13 au 15 janvier 2020 à Istanbul et les membres ont convenu des étapes suivantes pour la rédaction et la finalisation du prochain plan stratégique de l'INMPI :



Le 1er groupe de travail stratégique du CA/CS a durement travaillé pendant trois jours sur la préparation de la première ébauche du plan stratégique 2021-2030, du tableau de bord prospectif du plan stratégique et de la carte du plan stratégique, en tenant compte des commentaires et des réactions reçus de nos honorables membres sur l'enquête qui a été préparée avec la vision, la mission, les objectifs et les sous-objectifs du plan stratégique 2016-2020 de l'INMPI et envoyée aux honorables membres par le Secrétariat général de l'INMPI le 13 décembre 2019.

Le Plan stratégique de l'INMPI 2021-2031 a été approuvé et est entré en vigueur le 1er janvier 2021.

III. ACTIVITÉS TECHNIQUES DES CONSEILS DE L'INMPI

A. Conseil de Gestion de Normalisation (SMC)

Le Conseil de Gestion de Normalisation (SMC), en tant que structure professionnelle, vise à développer les activités à venir des comités techniques et à superviser leurs performances dans le cadre des projets de normalisation en cours.

En raison de la pandémie de Covid -19, le Conseil de Gestion de Normalisation (SMC) de l'INMPI n'a pas pu tenir sa 4ème réunion qui était prévue en 2020.

B. Comités techniques (TC)

Les normes OIC/SMIIC et les autres projets techniques sont sous la responsabilité des comités techniques (TC) pour le développement et la gestion systématique de ces travaux techniques.

L'INMPI a continué à travailler sur l'élaboration des normes communes indispensables au sein de l'OCI et a publié à ce jour 39 (trente-neuf) normes OIC/SMIIC, dont 16 portent sur les questions halal. Les 17 (dix-sept) Comités techniques et le Comité sur les normes d'évaluation de la conformité (CCA) de l'INMPI travaillent activement à l'élaboration de 42 nouvelles normes qui sont en phase de projet.

Dans cette optique, les réunions de la semaine 9 de comité technique de l'INMPI se sont tenues virtuellement entre le 15 mars et le 1er avril 2021. 780 délégués inscrits ont participé aux réunions et ont fait preuve de grands efforts et ont contribué aux travaux techniques des comités.

Les comités techniques et le Comité de L'INMPI sur les Normes d'Évaluation de la Conformité (SMIIC/CCA), avec l'aide des Semaines de TC, ont connu une période productive en matière de préparation de nouvelles normes. Ainsi, depuis la dernière réunion du Conseil d'administration, les TC ont travaillé sur 42 projets différents, dont 5 (cinq) sont en phase de projet de norme (PN) et 6 (six) en phase de projet final de norme (PFN) ; 5 (cinq) normes ont été publiées et 2 (deux) sont en cours de publication.. Voici les 5 normes OIC/SMIIC publiées après l'achèvement du processus d'élaboration des normes mené par les comités techniques SMIIC concernés :

- OIC/SMIIC 17-1:2020 Système de gestion de la chaîne d'approvisionnement halal- Partie 1: Transports- Exigences générales
- OIC/SMIIC 17-2: 2020 Système de gestion de la chaîne d'approvisionnement halal- Partie 2: Entreposage- Exigences générales
- OIC/SMIIC 17-3: 2020 Système de gestion de la chaîne d'approvisionnement halal- Partie 3: Commerce de détail- Exigences générales
- OIC/SMIIC 18: 2021 Système de management de la qualité halal— Exigences
- OIC/SMIIC 22, Gélatine comestible halal - Exigences et méthodes d'essai

L'INMPI est le seul organe compétent de l'OCI chargé d'élaborer des normes en fonction des besoins de la région. Les normes halal OIC/SMIIC sont les seules normes élaborées dans le monde avec la participation et la contribution des différents États membres de l'OCI et de l'IIFA, ce qui permet de disposer des normes halal les plus fiables et les plus professionnelles au monde.

Dans le cadre du domaine de coopération de la stratégie du COMCEC en matière de tourisme, le Comité technique 5 - Tourisme et services connexes, a travaillé à l'élaboration de la norme OIC/SMIIC sur les services touristiques halal a été publiée le 21 décembre 2019. Cette utilisation de la norme sur les services touristiques halal commune contribue au développement du tourisme durable. Le Comité technique 5 - Tourisme et services connexes, travaille également à l'élaboration de la norme OIC/SMIIC 8 sur le tourisme halal - Norme relative aux services Spa.

C. Conseil de Gestion de Métrologie (MC)

Le Conseil de Gestion de Métrologie (MC) est l'organe opérationnel de l'INMPI en matière de coopération entre les autorités nationales de métrologie des pays islamiques. Cette coopération comprend des activités dans le domaine de la métrologie scientifique, juridique et industrielle. Le Conseil de Gestion de Métrologie (MC) est également impliqué dans la conduite des activités nécessaires au soutien du développement de l'infrastructure de qualité ; la réalisation, la maintenance et la diffusion des normes de mesure sur les quantités physiques et la métrologie en chimie ; la mise en œuvre des systèmes de gestion de qualité, de transfert des connaissances, de la recherche et développement dans ce domaine dans les pays membres.

Le Groupe de travail spécifique (TFG) du Conseil de Gestion de Métrologie (MC) de l'INMPI, qui a été établi suite à la décision du 8ème CM SMIIC, a tenu sa réunion de manière virtuelle le 3 février 2021. Le TFG du Conseil de Gestion de Métrologie (MC) de l'INMPI a achevé le projet de plan de travail annuel du Conseil de métrologie 2021-2023 et l'a envoyé aux membres du Conseil de Gestion de Métrologie (MC) pour obtenir leurs commentaires et leur approbation. Le plan, qui comprend un programme de travail sur trois ans, a été finalisé le 23 mars 2021 et mis en œuvre.

Le plan de travail 2021-2023 du MC comprend des formations et des renforcements de capacités sur :

- a) Formation en métrologie scientifique (11 formations)
- b) Formation en métrologie légale (3 formations)
- c) Formations liées aux activités halal (7 formations)
- d) Formations à l'étalonnage (8 formations)
- e) Formation aux essais d'aptitude (3 formations)
- f) Travail mixte, conseil, R&D et ateliers (11 programmes)

En raison des conditions de pandémie, la formation sera donnée en ligne. Le renforcement de l'infrastructure de métrologie touche les 5 domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC à savoir : Le commerce, les transports et les communications, le tourisme, l'agriculture et la réduction de la pauvreté.

D. Conseil de Gestion d'Accréditation (AC)

Le Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) est l'organe exécutant les activités visant l'établissement d'un système d'accréditation dans les États membres de l'OCI. Le Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) est chargé de soutenir les actions visant à établir un programme d'accréditation solide à l'échelle de l'OCI et de sensibiliser les États membres au concept d'accréditation. Le Conseil a pour responsabilité de mettre en œuvre les normes d'accréditation OIC/SMHC et de mener des évaluations par les pairs.

Le Conseil d'administration de l'INMPI a approuvé les termes de référence (ToR) du Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) de l'INMPI en 2019, ce qui a accéléré le processus d'accréditation halal attendu depuis longtemps pour être opérationnel. Après avoir complété ses documents internes, le Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) de l'INMPI a commencé à étudier la proposition de recherche d'un consensus possible sur l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI qui a été discutée et approuvée lors de la 3e réunion de la direction du Conseil de Gestion d'Accréditation (AC) de l'INMPI (MAC). Ensuite, un groupe de travail spécifique (TFG) a été établi pour préparer un document qui inclura les règles et les procédures qui régiront la gouvernance et l'administration de la structure et incorporer ladite proposition sur la base des principes nécessaires. Au total, deux réunions du groupe de travail spécifique ont été tenues afin de définir le cadre de l'infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI (OHAQ) et les membres ont déployé de grands efforts pour trouver la structure adéquate adaptée à toute la région de l'OCI. L'infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI constituera un système doté d'une structure bien conçue dont tous les États membres pourront en bénéficier. L'OHAQ devrait également aider les États membres à mettre en place un système d'infrastructure de qualité nationale approprié et à améliorer les systèmes existants.

IV. AUTRES ACTIVITÉS

A. Formations : Améliorer les capacités

En tant que Secrétariat général, compte tenu du nombre croissant de nos membres et des normes publiées, et en bénéficiant du concept d'événement virtuel, une attention particulière a été accordée à la réalisation de formations au cours des 6 derniers mois. Dans ce contexte, un calendrier de formation a été préparé et des formations mensuelles sont dispensées. Parmi ces formations, on peut citer :

i) Cours de formation sur le développement du tourisme

L'INMPI a donné une formation lors du cours de formation sur le « Développement du tourisme » tenu du 09 au 13 novembre 2020 et qui a été organisé par le SESRIC, au profit des experts et cadres du Comité d'État de la République d'Ouzbékistan pour le développement touristique et de l'Université Internationale du Tourisme « Route de la Soie » en Ouzbékistan.

L'INMPI a donné des formations sur les sujets suivants :

- Les caractéristiques du tourisme Ziyarah (tourisme islamique) et les normes "halal".
- Spécificité et culture du service aux touristes de différentes régions du monde

ii) Formation sur le travail technique et le système d'information (IS) de l'INMPI pour le personnel de la PAI

Le Secrétariat général de l'INMPI a organisé une formation de deux jours pour le personnel du Département des normes et de la métrologie de l'Autorité publique pour l'industrie de l'État du Koweït (PAI) les 14 et 15 décembre 2020 de façon virtuelle et la formation a été dispensée en arabe.

Suite à la demande du PAI, le Secrétariat général de l'INMPI a organisé une formation en langue arabe pour le personnel du Département des normes et de la métrologie du PAI afin de se familiariser avec les procédures des travaux techniques effectués au sein de l'Institut, les informations générales et l'utilisation du système d'information de l'Institut ainsi que le système de l'Institut en général.

La formation de deux jours a porté sur les deux parties suivantes :

Partie 1: Le travail technique de l'INMPI comprend une brève introduction de l'INMPI et de l'OCI, la structure, les objectifs, les organes et les directives de l'INMPI, ainsi que les procédures du travail technique.

Partie 2: Le système d'information de l'INMPI, décrit comment le système d'information de l'INMPI fonctionne comme un outil de communication dans les activités de l'INMPI et de ses comités.

iii) Procédures pour les travaux techniques et formation sur le système d'information (SI) de l'INMPI

Le Secrétariat général de l'INMPI a donné la formation intitulée "Procédures pour le travail technique et le SI de l'INMPI pour ses membres" le 01 mars 2021 de manière virtuelle avec la participation des secrétaires des comités techniques de l'INMPI, des présidents, des membres des comités, des administrateurs des utilisateurs, des votants et des votants centralisés.

La formation était la troisième d'une série de formations et visait à rassembler les agents techniques et autres utilisateurs du système d'information de l'INMPI afin de les guider dans leurs rôles définis dans le travail du comité technique conformément aux documents pertinents de l'INMPI.

iv) OIC/SMIIC 2:2019 Évaluation de la conformité - Exigences concernant les organismes fournissant une certification halal- Formation sur les fondements

OIC/SMIIC 2:2019 Exigences pour les organismes fournissant une certification halal - Formation sur les fondements a eu lieu les 10-11 mars 2021 en ligne en coopération avec l'Agence d'accréditation halal (HAK) de la République de Turquie et a été suivie par 39 délégués des États membres de l'INMPI. La formation est la quatrième d'une série de cours de formation et vise à donner les connaissances de base, les exigences et la mise en œuvre de la norme OIC/SMIIC 2:2019 Exigences pour les organismes fournissant une certification halal.

Pool d'experts formateurs

Compte tenu du programme de formation chargé de l'INMPI prévu pour le prochain mandat et du besoin de formateurs experts pour dispenser ces formations, le Secrétariat général a lancé un projet visant à constituer un réservoir d'experts formateurs qui pourront aider à la préparation du matériel de formation et/ou donner des cours de formation professionnelle aux États membres de l'INMPI

et à la communauté industrielle. Il sera également mis à profit pour répondre aux besoins d'experts en évaluation de la conformité de tout organisme d'évaluation de la conformité halal en coordination avec l'INMPI. Des experts parlant arabe et français apporteront une grande contribution au processus de formation.

B. Le Sommet mondial halal (WHS) de 2020

Organisé chaque année, le 6ème Sommet mondial du halal s'est tenu cette année sous le thème « Halal pour tous, le halal sous tous ses aspects, de la production à la consommation ». Ce grand événement s'est déroulé pendant trois jours, du 21 au 23 décembre 2020, au Pullman Convention Center, et a été suivi en ligne depuis les quatre coins du monde. Il a été organisé par Discover Events pour le compte du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI).

Le Sommet mondial du halal est le plus grand événement halal au monde qui met en lumière les derniers développements et mises à jour liés au secteur halal, avec la participation d'universitaires internationaux et d'experts en fiqh du monde entier. Ce sommet vise à sensibiliser le public au halal en organisant des conférences où sont abordés des sujets liés au halal dans les domaines de la finance, du tourisme, de l'alimentation, de la médecine, de la pharmacie, des cosmétiques, du textile, de la mode modeste et d'autres secteurs.

Cette année, 61 intervenants venus de 15 pays ont participé au 6ème sommet mondial du halal. 9217 visiteurs venus de 55 pays différents ont participé et suivi le sommet à la fois physiquement et de manière virtuelle. 11 sessions sur différents concepts halal avec des présentations d'orateurs éminents ont été organisées. Le Secrétaire général de l'INMPI, S.E. M. İhsan ÖVÜT et le personnel du Secrétariat général ont également fait des présentations lors des sessions pertinentes pour expliquer en détail les activités de l'INMPI et les projets de normes OIC/SMIIC.

Le 6ème Sommet mondial halal a permis de discuter de nombreux sujets importants et vitaux au cours de ses sessions, notamment : le marché halal, l'infrastructure halal, la normalisation halal, les normes OIC/SMIIC et l'évaluation de la conformité, le style de vie halal, le tourisme halal, les produits pharmaceutiques halal, les tests halal, les développements récents dans la technologie halal, les produits halal dans la vie quotidienne, le rôle de la finance islamique de la production à la consommation et les nouveaux développements et opportunités.

C. Projet COMCEC PCM 2019-SMIIC-727

L'INMPI organisera la *formation sur la fondation halal OIC/SMIIC pour la région Afrique* les 27 et 28 juillet 2021 au Sénégal et sera financée par le Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans le cadre du projet intitulé : "Formation sur la fondation halal de l'OIC/SMIIC pour la région Afrique" avec le numéro : 2019-SMIIC-727.

Le programme consistera en une formation de 3 jours. L'objectif de cette formation est d'encourager l'harmonisation des normes halal utilisées au sein de l'OCI et au niveau international en facilitant l'adoption et l'utilisation des normes halal OIC/SMIIC. Le programme vise à informer les représentants des États membres de l'INMPI/OCI sur les procédures d'adoption, de mise en œuvre et d'utilisation de la série des 3 normes OIC/SMIIC sur les aliments halal tout en assurant une formation sur le système d'information (IS) et le travail et l'audit des comités techniques (TC) de l'INMPI.

Les résultats attendus de ce programme sont :

- les représentants des États membres de l'INMPI sont formés à :
 - a) l'adoption, la mise en œuvre et l'utilisation des 3 normes OIC/SMIIC sur les aliments halal,
 - b) l'introduction au système d'information de l'INMPI, au travail du TC et à la préparation des normes,
 - c) le halal et le marché halal actuel.
 - d) Connaissances de base de la norme OIC/SMIIC 1:2019 Exigences générales sur les aliments halal
 - e) l'introduction à la norme OIC/SMIIC 2:2019 Évaluation de la conformité - Exigences concernant les organismes fournissant une certification halal et la norme OIC/SMIIC 3:2019 Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes d'accréditation halal accréditant les organismes d'évaluation de la conformité halal.
- Les apprenants recevront également un certificat s'ils satisfont aux exigences de la formation.
- Le nombre d'États membres de l'OCI qui ont adopté et/ou utilisent les normes OIC/SMIIC sur les produits alimentaires halal ont augmenté, ce qui à son tour facilitera le commerce intra-OCI.